

**COMMUNE DE MOIRY**

**Plan partiel d'affectation du Village  
Plan de constatation de la nature forestière**

Approuvé par la Municipalité de Moiry dans sa séance du 19 janvier 2010

Le Syndic : Jean-Claude MONNIER La Secrétaire : Corinne RUEGGER

Soumis à l'enquête publique du 13 février au 15 mars 2010

Le Syndic : Jean-Claude MONNIER La Secrétaire : Corinne RUEGGER

Adopté par le Conseil général de Moiry dans sa séance du .....

Le Président : Thierry PEYTREGNET La Secrétaire : Véronique TISSOT

Approuvé préalablement par le Département compétent, Lausanne, le .....

Le Chef du Département :

Mis en vigueur le .....

**CEA** vallotton et chand SA architectes - urbanistes FSU  
Rue de Bourg 28 CP 6328 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@cepapartners.ch  
0552 AR 035 0552\_village\_03\_v.m

**LÉGENDE**

périmètre du plan partiel d'affectation du Village

**BÂTI**

- bâtiment existant
- zone du village A**
- bâtiment ou objet protégé
- bâtiment ou objet à conserver
- aire d'évolution des constructions nouvelles
- surface de plancher déterminante
- zone du village B**
- zone d'habitat très faible densité
- zone d'activités
- zone d'utilité publique
  - 1 église
  - 2 station de pompage
  - 3 déchetterie
  - 4 parking public et installations annexes
  - 5 parking public et installations annexes
  - 6 extension collège, aménagements jeux, sport et détente
- zone d'utilité publique à paysager
  - 1 église
  - 2 station de pompage
  - 3 déchetterie
  - 4 parking public et installations annexes
  - 5 parking public et installations annexes
  - 6 extension collège, aménagements jeux, sport et détente
- périmètre défini par le PQ "A Moiry" approuvé le 10.07.1997
- périmètre défini par le PPA "A Moiry" approuvé le 12.02.1993
- zone d'habitat à occuper par plan spécial
- mur à conserver
- limite de construction

**ACCÈS ET CIRCULATION**

- aire de dégagement
- principe d'accès
- chemin public

**PAYSAGE**

- aire des aménagements extérieurs
- aire de verdure
- arbre, haie, bosquet à conserver
- plantation structurante à créer
- aire forestière, à titre indicatif
- délimitation de lisière du 12 juin 2006
- distance des 10 m. à la lisière

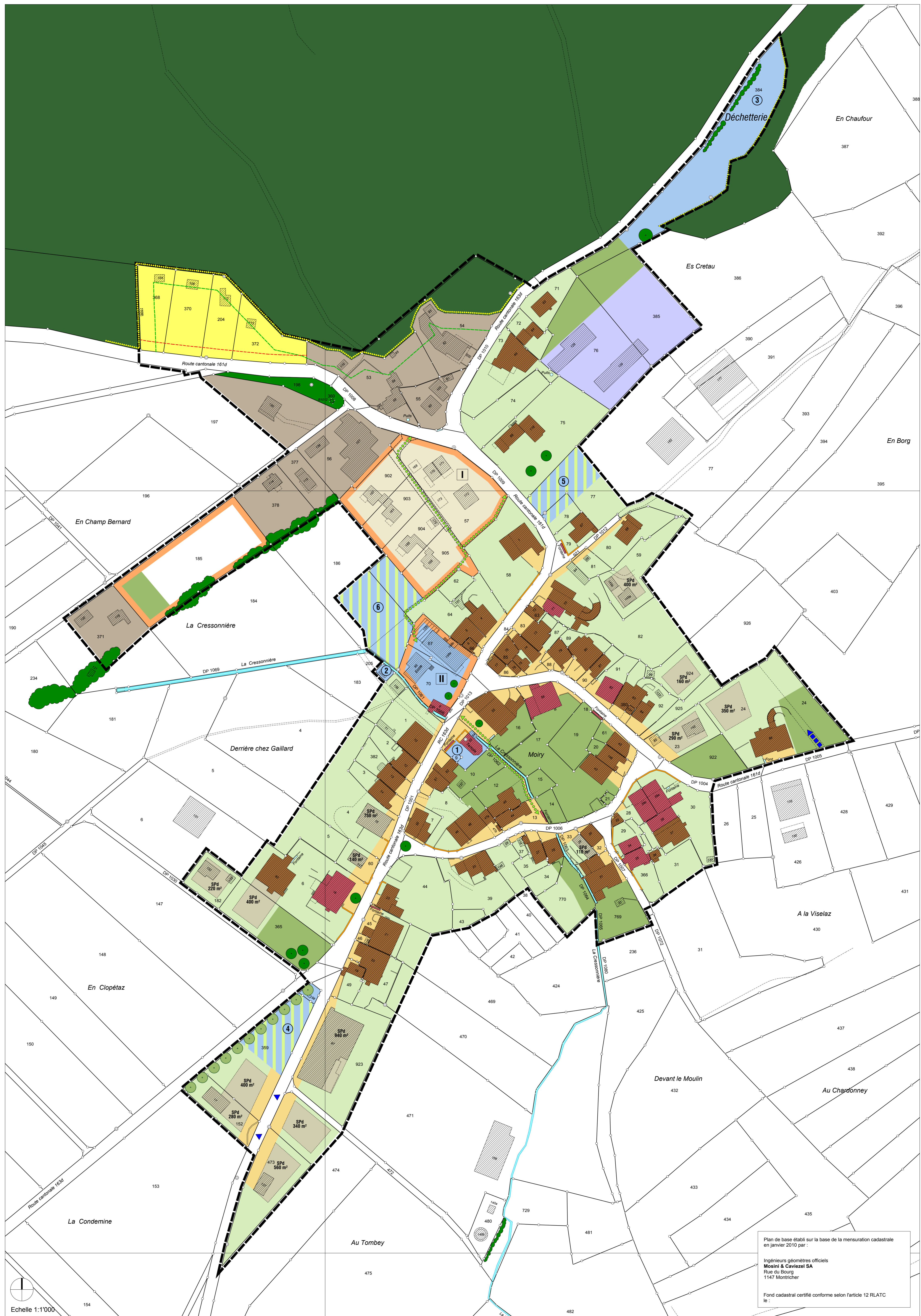
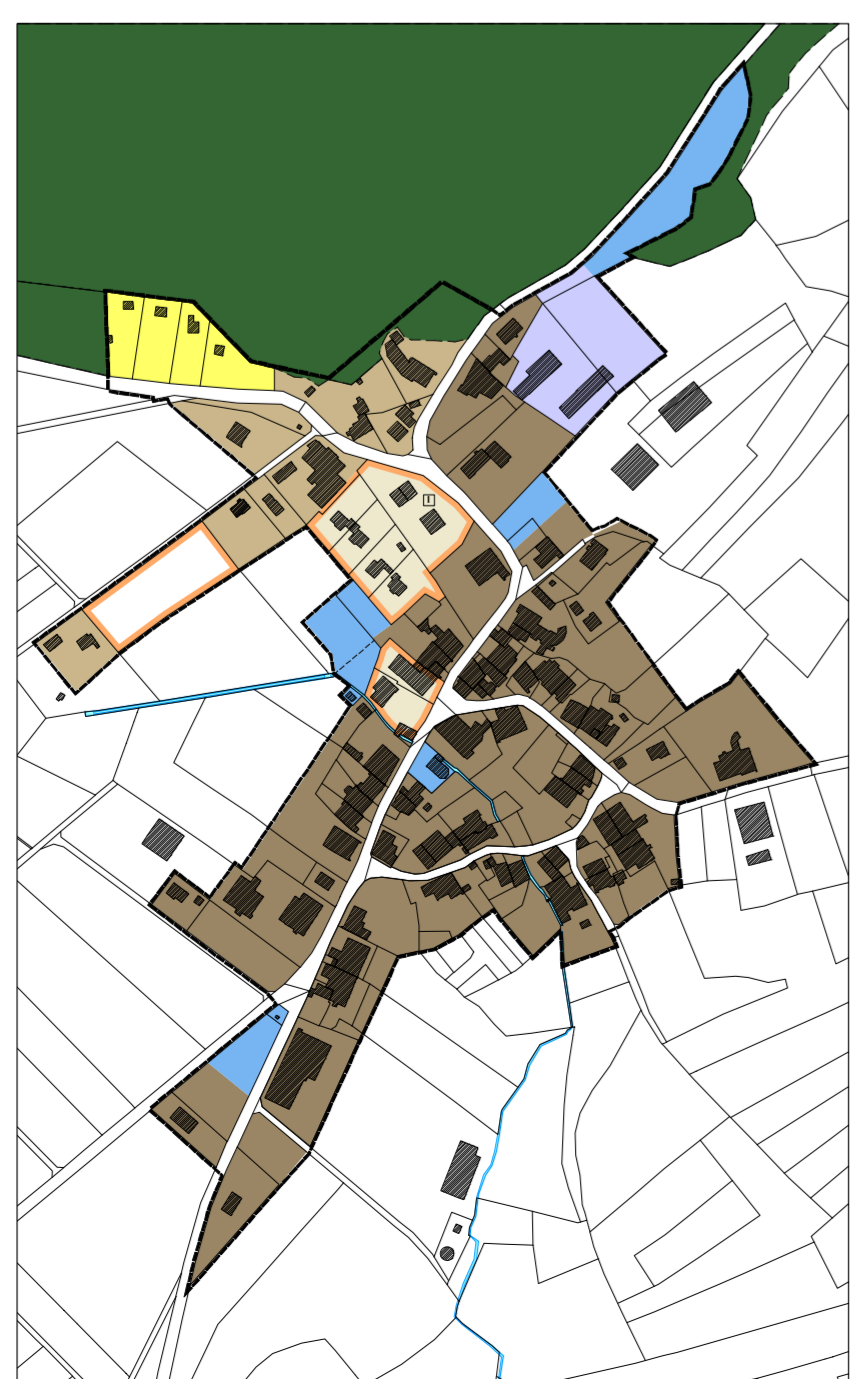
**A TITRE INDICATIF**

- cours d'eau

**AFFECTATIONS DU VILLAGE**

échelle 1:5'000

- zone du village A
- zone du village B
- zone d'habitat à très faible densité
- zone d'activités
- zone d'utilité publique
- plan d'affectation légalisé
- zone d'habitat à occuper par plan de détail
- aire forestière



Echelle 1:1'000

Plan de base établi sur la base de la mensuration cadastrale en janvier 2010 par :  
Ingénieurs géomètres officiels  
**Mosini & Caviezel SA**  
Rue du Bourg  
1147 Montricher  
Fond cadastral certifié conforme selon l'article 12 RLATC  
le :